

GAEC DE GRUEL

Société civile au capital de 480.000 €
1 Impasse du Petit Bois - Gruel
42560 GUMIERES
330 712 803 RCS SAINT ETIENNE

Transfert du siège social

Suivant délibération du 20/03/2025, de l'AGE du GAEC DE GRUEL, les associés ont décidé de transférer le siège social du GAEC :

Ancien siège social : 1 Impasse du Petit Bois - Gruel - 42560 GUMIERES. Nouveau siège social : 6 Route de Chazelles - 42560 GUMIERES.

MAG AUV

S.A.S.U. au capital de 1 000 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 980 955 652

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAU-DIERE (Loire) Pôle de la Viande - 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025. Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président

CARRELAGE SCHIZZAROTTO THIERRY

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622.45 euros
Siège social : 247 Chemin de la Vallon 42600 Champdieu
408 160 471 RCS SAINT ETIENNE

Dissolution

Aux termes d'une décision de l'associé unique gérant du 01/04/2025 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/04/2025 et sa mise en liquidation amiable.

L'associé unique gérant a été nommé comme Liquidateur soit : Monsieur SCHIZZAROTTO THIERRY 247 Chemin de la Vallon 42600 Champdieu, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 247 Chemin de la Vallon 42600 Champdieu, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Saint-Etienne

Mention sera faite au RCS de Saint-Etienne

Pour avis,

DREAMS DONUTS ROANNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 avril 2025, il a été constitué sous la dénomination sociale DREAMS DONUTS ROANNE, une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Capital social : 1 000 euros
Siège social : 29, rue Charles de Gaulle, 42300 ROANNE

Objet social : La restauration rapide et la vente de boissons non alcoolisées à consommer sur place ou à emporter. La location de salles et l'organisation d'événements privés ou professionnels.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérance : Monsieur Quentin MASSONNAT demeurant 26, impasse du Gonin, 42630 ST VICTOR SUR RHINS de nationalité Française

Monsieur Jérémy MASSONNAT demeurant 1117, chemin de Verzole, 42540 CROIZET SUR GAND de nationalité Française

Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROANNE.

Pour avis et mention Monsieur Quentin MASSONNAT



ANNONCES LÉGALES

Une question ?

Appelez Pauline au
04 77 92 80 30
ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr



INNOLIVE

Avis de constitution

Par acte SSP du 07/04/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : INNOLIVE

Objet social : Production de films publicitaires ou institutionnels, production de vidéo; Conseil en communication Digitale et en stratégie Digitale ; Animation et gestion de communautés web ; Conception, réalisation, développement et commercialisation de site internet et d'autres supports de communication digitale ; Création et Gestion de campagnes digitales ; Création, gestion et optimisation de campagnes publicitaires sur différents supports (TV, web, mobile, réseaux sociaux) ; Achat média, affiliation, et gestion de partenariats stratégiques ; Génération, gestion et vente de leads qualifiés ; Analyse et optimisation de la performance digitale et marketing ; Conseil et formation en communication et transformation digitale ; Création et gestion de campagnes digitales multicanales.

Siège social : 2 Allée Jean le Rond d'Alembert ZI STELYTEC 42400 Saint-Chamond. Capital : 26000 €

Apport : Par acte SSP du 31/03/2025, Monsieur Lorenzo LYONNET a décidé d'apporter l'universalité de son patrimoine professionnel à la SARL INNOLIVE, évalué à la somme de 26 000 € et d'en transférer la propriété à compter de la date d'immatriculation de la société.

La valeur globale de l'actif apporté est de 3 729 €.

La valeur globale du passif apporté est de 85 €.

Liste des Suretés : Néant.

Liste des biens du patrimoine grevés d'une sureté : Néant.

Durée : 99 ans

Gérance : M. LYONNET Lorenzo, demeurant 24 rue du Pilat 42400 Saint-Chamond Immatriculation au RCS de Saint-Etienne

H24 DEMENAGEMENT

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la SASU H24 DEMENAGEMENT.

Siège social : 15 D rue Burdeau, 42000 Saint-Etienne.

Objet : Transport public routier de marchandises, de déménagement et/ou location de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de PMA.

Capital : 4 000 euros.

Durée : 99 ans.

Président nommé pour une durée indéterminée : Monsieur ZIDANI Chaouki, 15 D rue Burdeau, 42000 Saint-Etienne.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires. Chaque action donne droit à une voix.

Immatriculation : RCS de Saint-Etienne.

GAEC DES RACINES ET DES CRETES

Constitution

Suivant acte SSP en date du 01/04/2025, a été constitué le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun DES RACINES ET DES CRETES, agréé par M. le Préfet de la Loire le 20 février 2025 sous le n° 42 25 02 1818. Son siège social est situé : 576 Route de l'Ollière, 42320 CELLIEU. Il sera immatriculé au GTC de SAINT ETIENNE.

STARRAG S.A.S.

S.A.S.U. au capital de 3 300 000 €
Siège social : SAINT ETIENNE (Loire)
5 rue Barrouin
R.C.S. : SAINT ETIENNE 402 268 239

Désignation d'un Directeur Général

En date du 17 mars 2025, le président de la société a, à compter du 17 mars 2025, nommé Monsieur Jäger Markus, demeurant à SCHAAN (LIECHTENSTEIN) FL - 9494 Im Reberle 8, aux fonctions de Directeur Général.

DEPOT LEGAL : R.C.S. SAINT ETIENNE. LE PRESIDENT,

JLM DIAG IMMO

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société "JLM DIAG IMMO"
SASU au capital de 1 500 EUROS, divisé en 1 500 actions - apport en numéraire
Siège social : BONSON (Loire) 12 rue du Plein Soleil

Objet social : Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la réalisation de diagnostics immobiliers obligatoires dans le cadre de la vente ou de la location de biens immobiliers, notamment les diagnostics de performance énergétique (DPE), les diagnostics amiante, plomb, termites, gaz, électricité, risques naturels et technologiques, ainsi que tous autres diagnostics obligatoires ou facultatifs. La société pourra également réaliser des audits énergétiques, et plus généralement de conseil en matière de réglementation et de mise en conformité des biens immobiliers, ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires se rapportant à l'immobilier

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S..

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires - Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Président : Monsieur Johan MUNOZ, demeurant à BONSON (Loire) 12 rue du Plein Soleil.

Dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE. POUR AVIS

GTC IMMOBILIER

SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 7, Allée de l'Informatique - 42000 SAINT-ETIENNE
894.657.758. RCS SAINT ETIENNE

Non dissolution

En date du 25/03/2025, les actionnaires ont décidé, en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.

ARES

Avis de constitution

Par acte SSP du 14/04/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ARES

Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger: La prise de participations financières dans tous groupements, sociétés ou entreprises, et ce, par tous moyens notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions ou de parts sociales, de fusion ou de groupements. La gestion de ses participations financières, La direction, la gestion, le contrôle et la coordination des personnes morales dans lesquelles elle détient une participation ainsi que toutes prestations de services dans les domaines administratif, financier, comptable, marketing et informatique à leur profit. La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à cet objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création ou d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, La location, meublée ou non meublée, de biens immeubles. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Siège social : 105B RUE LUCIEN SAM-PAIX 42300 Roanne.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : M. BRUNEL SACHA, demeurant 105 RUE LUCIEN SAMPAX 42300 Roanne

Admission aux assemblées et droits de votes : 26

Immatriculation au RCS de Roanne



SCI RIVORY

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AU CAPITAL DE 79 560 EUROS
Siège social : La Néranie
PELUSSIN (42410)
388 706 707 RCS SAINT ETIENNE

Dissolution

Aux termes de décisions en date du 3/04/2025, Monsieur Alain RIVORY, Gérant et associé unique, demeurant à PELUSSIN (42410) 24 rue du Professeur Voron, a décidé la dissolution anticipée de la société à la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et légales. Il s'est nommé comme liquidateur et a fixé le siège de la liquidation à son domicile sus indiqué.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de ST ETIENNE.

Le liquidateur

SAS FAVACOUTIQ

SAS au capital de 124420 €
Siège social : rte de caintin
42150 La Ricamarie
428 270 219 RCS Saint-Etienne

Changement de dirigeants

Le 31/03/2025, l'associé unique a nommé président : JAB, SAS capital de 4500 €, siège social : 247 all du martin pecheur 69700 Beauvallon, 042 084 377 RCS Lyon représentée par Bernard BOCCON-GEBAUD en remplacement de 2GK INVESTISSEMENTS ; Il a nommé Directeurs Généraux : ST, SAS capital de 995 767 €, siège social : 238 route des Listes 43120 La Chapelle d'Aurec, 985 079 581 RCS Le Puy en Velay, BBG HOLDING, SAS capital de 5 000€, siège social : 247 allée du Martin Pecheur 69700 Montagny, 525 232 906 RCS Lyon, JLB0974, SAS capital de 271 850 €, siège social : 3069 route Vallis Aurea Anneyron 26140 Anneyron, 949 272 868 RCS Romans, en remplacement d'Aurélié KHATIR.

Mention au RCS de Saint-Etienne

Cession de fonds de commerce

Par acte SSP du 03/04/2025, enregistré au SPFE de SAINT-ETIENNE 1, le 09/04/2025, Dossier no 2025 00014579, Référence 4204P01 2025 A 00988

M. BRUYAS Alain et Mme Dominique DALLERY épouse BRUYAS, demeurant ensemble 56 rue Eugène Beaura 42000 Saint-Etienne ont cédé à la société FOREZ PORTAGE, SAS au capital de 1000 €, ayant son siège social 1 rue Jean baptiste lully 42230 Roche-la-Molière, 930 198 031 RCS Saint-Etienne, un fonds de commerce de bar restaurant plats cuisinés à emporter traiteur (avec livraison) sis 12 Boulevard Augustin Thierry 42000 Saint-Etienne, 414 224 709 RCS SAINT ETIENNE, moyennant le prix de 100000 €.

La date d'entrée en jouissance : 01/04/2025.

Les oppositions et la correspondance sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales aux adresses suivantes : à l'adresse du fonds de commerce cédé, soit 12 Boulevard Augustin Thierry 42000 SAINT-ETIENNE pour les oppositions et au Cabinet EZINGEARD MAGNAN 90 Allée des Cèvennes - 26300 Bourg-de-Péage pour la correspondance.

GFDDV

S.A.S.U. au capital de 4 000 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 499 921 195

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAU-DIERE (Loire) Pôle de la Viande - 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025. Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président

G.D.V. – GESTION DES VIANDES

S.A.S.U. au capital de 940 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 414 992 545

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAU-DIERE (Loire) Pôle de la Viande - 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025. Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président

PMD

S.A.S.U. au capital de 370 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 499 921 732

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAU-DIERE (Loire) Pôle de la Viande - 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président

L.D.G.F.

S.A.S.U. au capital de 3 200 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 523 308 971

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAU-DIERE (Loire) Pôle de la Viande - 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président

NGDFR

S.A.S.U. au capital de 3 000 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 902 067 669

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAU-DIERE (Loire) Pôle de la Viande - 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025. Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président

REVEILLE

SAS au capital de 8 000 €
Siège social : SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (42170) 524 Route de Razoux
RCS SAINT-ETIENNE 453 725 087

Modification des dirigeants

L'A.G.M. du 08.04.2025 de la société a :
- pris acte de la démission de M. André PION, dt à SAINT-ANDRE-LE-PUY (42210) La Vauze, de ses fonctions de Président ;
- décidé de nommer aux fonctions de Présidente, la société REVEILLE PARTICIPATION, SAS au capital de 10 000 € dont le siège est à LA RICAMARIE (42150) 4 rue de Croupisson (RCS SAINT-ETIENNE 941 615 601).

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du T.C. de SAINT-ETIENNE.

La Présidente,

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,187 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



ANNONCES LÉGALES

Une question ?

Appelez Pauline au
04 77 92 80 30
ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr

Cession de fonds de commerce

Par acte S.S.P. signé électroniquement le 17 mars 2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de ROANNE le 11 avril 2025, dossier 2025 00006230 référence 4204P04 2025 A 00305 et par avenant en date du 18 mars 2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de ROANNE le 11 avril 2025, dossier 2025 00006240, référence 4204P04 2025 A 00306.

VENDEUR : « P2S FERMETURES », SAS au capital de 4 000 € ; Siège social : CRAINTILLEUX (Loire), 61 Rue Froide ; R.C.S. : SAINT ETIENNE 823 336 979

ACQUEREUR : « Duo Créatif », SAS au capital de 5 000 € ; Siège social : LA FOUILLOUSE (Loire), ZAC de la Gouyonnière ; R.C.S. : SAINT ETIENNE 941 454 027.

OBJET : un fonds de commerce de " Réalisation de tous travaux d'électricité, de serrurerie, de menuiserie. La vente, la pose, l'installation, la réparation, l'entretien de tous appareils ou matériels d'automatisation, d'alarme ou liés aux activités d'électricité, serrurerie ou menuiserie ", sis et exploité à CRAINTILLEUX (Loire), 61 Rue Froide.

R.C.S. et DEPOT LEGAL : SAINT ETIENNE - PRIX : 5 000 € - JOUISSANCE : 17 mars 2025

OPPOSITIONS : Au siège du fonds vendu, sis à CRAINTILLEUX (Loire), 61 Rue Froide. Les oppositions devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour unique insertion.

DELONES

Avis de constitution

ACTE : SSP du 10/04/2025
FORME : SCI
DENOMINATION : DELONES
SIEGE SOCIAL : 26, Rue du Maillet – 42600 CHALAIN D'UZORE

OBJET : - L'acquisition, la vente, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, La souscription d'emprunts destinés à financer l'acquisition de biens immobiliers et la constitution d'hypothèques en vue de garantir les prêts souscrits par la société.

DUREE : 99 ans
CAPITAL : 100 €
GERANCE : Madame Lucie TERRONES, demeurant : 26, Rue du Maillet 42600 CHALAIN D'UZORE
Monsieur Gauthier DELORME, demeurant : 26, Rue du Maillet 42600 CHALAIN D'UZORE
IMMATRICULATION : RCS de ST-ETIENNE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 15 octobre 2014, Monsieur Maurice Louis SÉROUX, en son vivant Retraité, demeurant à RENAISON (42370) 638 rue de La Frairie. Né à NOAILLY (42640), le 29 août 1934. Veuf de Madame Marinette FARABOT et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à RENAISON (42370) (FRANCE) le 29 novembre 2024.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emilie RIGNAUX, notaire associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée "Virginie VIAL et Emilie RIGNAUX, notaires associés", titulaire d'un office notarial à ROANNE, 3 bis rue Emile Noiroit, le 29 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Emilie RIGNAUX, Notaire à ROANNE (Loire), référence CRPCEN:42089, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de ROANNE (Loire) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

GPS MEAT

S.A.S.U. au capital de 10 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 528 542 558

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAUDIERE (Loire) Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président



SCP SIMONET
Notaire associé
17 rue de Bellevue 43220 DUNIERES

LA SOURCE

Constitution

Par acte authentique reçu par Maître Catherine SIMONET, notaire à DUNIERES (Haute-Loire), en date du 11 avril 2025, il a été constitué une société civile aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LA SOURCE
Forme juridique : Société civile

Objet social : La propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière ou nue-propriétaire, par acquisition, crédit-bail ou autrement, et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et à tous objets similaires ou connexes ou pouvant en favoriser l'extension ou le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 14 Chemin Claude Berthier 42100 SAINT-ETIENNE
Capital : 100,00 Euros

Gérance : Monsieur Serge VASSAL et Madame Pascale BARBIER épouse VASSAL, demeurant ensemble à SAINT-ETIENNE (42100) Le Clos des Sources, 14 Chemin Claude Berthier.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de SAINT-ETIENNE (Loire)

Pour avis,
Le notaire.

CADESP

S.A.S.U. au capital de 42 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 794 533 844

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAUDIERE (Loire) Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président

FVMG

S.A.S.U. au capital de 200 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 911 878 395

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAUDIERE (Loire) Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président

BOUCHERIES J'M

S.A.S.U. au capital de 100 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 382 177 335

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAUDIERE (Loire) Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président

BIF

S.A.S.U. au capital de 1 000 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 417 733 789

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAUDIERE (Loire) Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président

J2K TRANSPORT

Constitution

Par acte SSP du 06/03/2025, il a été constitué une SAS Dénommée:

J2K Transport
Objet social : Transport national de marchandises, colis et tous produits non réglementés de moins de 3,5 tonnes, déménagements.

Siège social : 08 rue Tarentaize 42000 Saint-Etienne
Capital : 2.000 €,
Durée : 99 ans

Président: M. KERROUA Koceila, demeurant 08 rue Tarentaize 42000 Saint-Etienne
Immatriculation au RCS de ST ETIENNE

GPS BEEF

S.A.S.U. au capital de 10 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 530 326 842

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAUDIERE (Loire) Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président

MGF5

S.A.S.U. au capital de 2 500 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 979 461 514

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAUDIERE (Loire) Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président

DOMES VIANDES

SARL à associé unique
au capital de 7 622,45 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 326 616 273

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'associé unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAUDIERE (Loire) Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

LA GERANCE



ANNONCES LÉGALES

➔ Une question ?

Appelez Pauline au
04 77 92 80 30

ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr

D.S.E.

S.A.S.U. au capital de 400 000 €
Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
3 Allée Michael Faraday - Stelytec
R.C.S. : SAINT ETIENNE 400 634 788

Transfert du siège social

Suivant décision en date du 1^{er} avril 2025, l'actionnaire unique de la société a décidé de transférer le siège social à LA TALAUDIERE (Loire) Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle, et ce avec effet au 1^{er} avril 2025.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

Le Président

CHRONIQUE JURIDIQUE |

Réexploiter des terres incultes

Je suis propriétaire d'une parcelle que je fais pâturer. Cette parcelle est contiguë d'une autre parcelle abandonnée par son fermier depuis quelques années. On m'a dit qu'il existait une possibilité pour réexploiter ces terres incultes.

Toute personne privée physique ou morale peut prendre l'initiative de dénoncer l'état d'inculture ou de sous-exploitation manifeste d'une parcelle. La procédure n'est pas réservée aux seuls agriculteurs voisins.

Les terrains objet de la demande doivent être incultes ou manifestement sous-exploités depuis au moins trois ans (deux ans en zone de montagne). Il n'existe pas de définition légale de l'état d'inculture. En cas de litige, l'appréciation est laissée au juge. En revanche, l'état de sous exploitation manifeste doit s'apprécier par comparaison avec les conditions d'exploitation de parcelles de valeur culturale similaire dans les environs.

La procédure de mise en valeur est déclenchée par la demande d'une personne désireuse d'exploiter. La demande est adressée au préfet par lettre recommandée avec accusé de réception. Elle doit indiquer : la désignation cadastrale du fonds, les nom, qualité et domicile du demandeur et du propriétaire et, si le propriétaire n'est pas le titulaire du droit d'exploitation, les nom, qualité et domicile de ce dernier. Si le demandeur ne connaît pas les nom, qualité et domicile du propriétaire et du titulaire du droit d'exploitation, il doit justifier des recherches faites pour les connaître. Ces demandes doivent comporter en outre toutes précisions de nature à établir l'état d'inculture ou de sous-exploitation manifeste du fonds.

Le président du Conseil départemental, à la demande du préfet, saisit la CDAF (Commission départementale d'aménagement foncier), qui a trois mois pour prendre une décision sur l'état d'inculture. Cette décision est publiée pour permettre à toute personne intéressée par l'exploitation de la parcelle de se porter candidat.

Suite au constat d'inculture par la CDAF, le préfet met en demeure le propriétaire de procéder à la mise en valeur du fonds. Le propriétaire ou son fermier a alors deux mois pour répondre. Lorsque le propriétaire s'engage à exploiter le fonds, il doit joindre à sa réponse un plan de remise en valeur. Lorsque, le propriétaire renonce à mettre en valeur, le Préfet prend un arrêté constatant la non remise en valeur, cet arrêté est notifié aux candidats à l'exploitation.

Après avis de la CDOA (Commission départementale d'orientation de l'agriculture), le préfet attribue l'autorisation d'exploiter.

En pratique, si le bien est libre de toute occupation, le bénéficiaire de l'autorisation d'exploiter devient titulaire d'un bail soumis au statut du fermage. Si le fermier et le propriétaire ne sont pas d'accord sur les conditions de jouissance et le montant du fermage, c'est le Tribunal paritaire des baux ruraux qui tranchera.

Si les biens objet de la demande sont loués, le bail prend fin à la date de la notification au fermier de l'autorisation d'exploiter donnée au demandeur. Le bénéficiaire prend alors le fonds dans l'état où il se trouve sans pouvoir exiger de travaux et le fonds doit être mis en valeur dans le délai d'un an. ■

Marie-Christine Persol,
FDSEA de la Loire, Service juridique



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 42 25 0090 01 : superficie totale : 1 ha 03 a 50 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcelle : ROZIER-EN-DONZY (1 ha 03 a 50 ca) - '0604 CHE DES BARLETTES' : B-807(J)-807(K)-807(L) - 'LES BARLETTES' : B-808-809. Zonage : A, N. Occupation : Libre

AS 42 25 0073 01 : superficie totale : 16 a 30 ca dont 5 a 30 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcelle : CHAVANAY (16 a 30 ca) - 'LES EGUETS' : C-1187-1188. Zonage : A. Occupation : Occupée

AS 42 25 0097 01 : superficie totale : 1 ha 77 a 83 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcelle : PERREUX (1 ha 77 a 83 ca) - 'LES VAVRES EST' : F-550G-719 - '1094 RTE DES VAVRES' : G-210(A)-210(B)-210(Z) - 'LES VAVRES OUEST' : G-211-212-758. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 25 0098 01 : superficie totale : 47 a 40 ca dont 41 a 60 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcelle : SAINT-ANDRÉ-D'APCHON (47 a 40 ca) - 'LE PONTET' : AD-32-33-34 - '0137 RUE DU PONTET' : AH-186. Zonage : N, PAEN, U. Occupation : Libre

AS 42 25 0086 01 : superficie totale : 42 ha 11 a 59 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Exploitation de + de 5 ans. Parcelle : LA BÉNISSON-DIEU (13 ha 53 a 15 ca) - 'CHEZ LE BOIS' : C-131(J)-131(K) - 'CHEZ LES MEUNIERS' : C-143-145-169-194-195. NOAILLY (28 ha 58 a 44 ca) - 'GARAMBEAU NORD' : B-207-208-209-210-211 - 'GARAMBEAU SUD' : B-34(P1)-35-36(P1)-100-101-102-809. Zonage : LA BÉNISSON-DIEU : A, N - NOAILLY : A. Occupation : Libre

AS 42 25 0079 01 : superficie totale : 3 ha 01 a 08 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Bâtiment issu du cadastre. Parcelle : POUILLY-LES-FEURS (3 ha 01 a 08 ca) - 'LA BURY' : C-439-440-578-579-580(J)-580(K)-782-784-786. Zonage : N, A. Occupation : Libre

AS 42 25 0099 01 : superficie totale : 1 ha 19 a 81 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcelle : PERREUX (1 ha 19 a 81 ca) - '1161 RTE DE LA GARDE' : A-688 - 'LA GARDE NORD' : A-686-687(J)-687(K). Zonage : A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **03/05/2025** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5, rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Mail : direction42@safer-aura.fr.